



Plan licenciement à intrum et maintenant ?

9/06/2023

La crise sociale due notamment à l'inflation permet au secteur du recouvrement de se porter plutôt bien. D'ailleurs plusieurs concurrents d'Intrum ne cessent de recruter et des nouveaux acteurs arrivent pour se partager le gâteau.

Pourtant, nous devons aujourd'hui faire face à un plan de licenciement orchestré par une direction qui ne s'ennuie pas vraiment avec la morale et les lois. Avec un petit plan communication et quelques ami-es, elle vient de jeter en dehors du paquebot «Intrum» 26 collègues en un temps record !

- 29 mars, envoi d'un courrier aux «collègues» pour avertir qu'ils avaient une dispense d'activité et exigeant la restitution de leurs

outils de travail !

- 6 avril, premier CSE (Donc après l'envoi des courriers... Étrange lecture de la loi...)

- Et le 22 mai dernier, accord unanime avec les syndicats...

Pour ceux qui se demandaient pourquoi les élections professionnelles avaient été repoussées en fin d'année... Vous avez la réponse ! Il faut dire que la direction savait très bien qu'elle pouvait compter sur la fidélité à toute épreuve de ses syndicats majoritaires. En effet, ils l'accompagnent tellement bien et loyalement dans son programme de destruction des acquis sociaux depuis des années..

Où en sommes-nous ?

Le 22 mai dernier, un accord sur le « plan de sauvegarde de l'emploi » permettant de licencier 26 collègues a été signé le 22 mai dernier par la CFTC, la CGC et FO.

Cet accord prévoit :

- Mise en place d'une cellule de reclassement via une société « Solerys » qui sera chargé d'accompagner les 26 collègues pendant 6 mois (9 mois pour les plus de 55 ans).

- Une cellule psychologique

- Une participation pour se former de 5 500 € par salarié-e

- Une aide à la création d'entreprise de 6 000 € par salarié-e

- Une indemnité supplémentaire de 2 000 € par année d'ancienneté révolue (si vous avez 6 ans et 2 mois cela représentera 12 000 €).

Le CSE à lui donner un avis le 6 juin... Évidemment positif.

Que dire ?

En discutant avec les autres syndicats, on pourrait croire que ces mesures sont merveilleuses et compensent largement la méthode... Pourtant, il n'y a rien de très innovant et permettant d'aborder une nouvelle vie de manière sereine. La cellule psychologique en devient limite provocante quand on sait que le mal est fait depuis fin mars... D'ailleurs, on pourrait toutes et tous en avoir besoin, car soyons honnête, qui sera sur la prochaine liste ? Qui ne doit pas avoir peur en ouvrant son courrier ? Le choix de la direction de faire des économies à tout prix (et de délocaliser) sur notre dos fait peser un danger permanent pour l'ensemble des salarié-es. La direction veut faire des économies sur notre dos et nous faire payer ses erreurs. Pour notre syndicat, elle devrait plutôt réduire les dividendes versés aux actionnaires et apporter un minimum de reconnaissance aux salarié-es ! Le management par la peur et les économies provoquent les risques psychosociaux et les départs... pas la qualité. Que dire du reste de ces mesures ? Est-ce suffisant pour accepter de se faire jeter comme un kleenex ? Pour nous, la réponse est non et nous n'attendons pas des syndicats qu'ils

Nous ne sommes pas des Kleenex !



négoient la fin de notre travail, mais plutôt qu'ils défendent l'ensemble de nos emplois ! Tout cela est d'autant plus inquiétant que cet accord servira de modèle pour les prochains PSE ! Nous ne l'accepterons pas !

Le syndicat **SUD-Solidaires** d'Intrum a bien entendu saisi ses avocats et accompagne les salarié-es. Dans quelques mois aura lieu les élections, ENFIN ! Il sera plus que temps de changer les ami-es, oups, les interlocuteurs de la direction. Devant des méthodes de voyou, nous devons créer une force d'opposition permettant de sauver nos emplois et d'obtenir des avancées sociales !

Ensemble, pour nos emplois et nos droits !

Pour prendre contact : **SUD P2ST 25 rue des envièrges 75020 Paris**

Nom : Prénom : Ville :

Mail : Téléphone : Entreprise :  0661704949

www.sudptt.org/prestataires

pas - Ne pas jeter sur la voie publi